

Volet Événements culturels

Programmation 2025-2026

Ce volet s'adresse aux organismes culturels, communautaires et aux collectifs artistiques ayant un intérêt marqué pour l'accessibilité et la démocratisation des arts. Il vise à nouer des partenariats afin d'accueillir dans ses espaces des événements culturels de nature variée (répétitions, résidences artistiques, colloques, rassemblements, festivals, etc)*.

Salle Desjardins

La salle *Desjardins* peut accueillir des événements culturels multidisciplinaires (musique, danse, théâtre, littérature, etc.) et des expositions pop-up (arts visuels et métiers d'art). Le CCGV souhaite ainsi offrir une vitrine et mettre en valeur les créations artistiques, amateurs et professionnelles, réalisées au sein de ces organismes.

La salle *Desjardins* est une salle multifonctionnelle qui peut accueillir jusqu'à 200 personnes et qui permet la mise en place de plusieurs configurations de salle. Dotée d'un système d'accrochage, elle permet également la tenue d'exposition de courte durée (maximum de 3 jours).

Studio de danse

Le *studio de danse* est une salle très lumineuse avec deux grandes fenêtres, un magnifique dôme, un plancher en bois franc, des miroirs et une barre de danse. Elle a une superficie de 753 pi² et peut accueillir 30 personnes. Elle est dotée d'un système de son et d'un système d'éclairage à intensité variable. L'espace peut accueillir des répétitions et des activités en arts vivants (danse, performance, etc.).

Salle de musique

La *salle de musique* a une superficie de 474 pi² et a la capacité d'accueillir 12 personnes. Elle possède deux pianos numériques de la marque Kawai. L'espace peut être utilisé comme salle de cours ou pour des répétitions en petit groupe. Ces deux grandes fenêtres donnent sur le parc Vinet.

Modalité de présentation de projets

Les activités développées dans le cadre de ce volet font l'objet d'une entente de partenariat spécifique dont les modalités seront définies avec le ou la représentant.e de l'organisme. Le CCGV souhaite ainsi favoriser les maillages artistiques et la mutualisation de services.

*** À titre de partenaire, vous bénéficierez de l'occupation des salles à un tarif préférentiel, d'un accompagnement personnalisé dans la mise sur pied de l'activité.**

Il est à noter que le financement de l'événement (cachet d'artistes, honoraire du personnel technique, etc.) ou des répétitions doit être assumé par l'organisme porteur.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Présentation du projet d'événement culturel ou d'exposition pop-up (500 mots maximum).
- Présentation de votre organisme culturel, communautaire ou de l'association que vous représentez (500 mots maximum);
- Liste des sources de financement dont vous disposer pour réaliser votre projet
- 10 images illustrant votre proposition.

Date limite prolongée pour postuler : 31 mars 2025.

Si vous avez un compte gmail, veuillez remplir et soumettre votre dossier de candidature en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.gle/EWPBLgDE1UcN5ks77>.

Si vous n'avez pas de compte gmail, veuillez remplir le formulaire et faire parvenir votre dossier à l'adresse courriel : info@ccgv.ca.

Seuls les dossiers complets seront considérés.